



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Guadeloupe

DOSSIER DE PRESSE



**Université Régionale
des Métiers et de l'Artisanat**
Région Guadeloupe



CEREMONIE DE REMISE DE RECOMPENSES

CFA DE L'URMA- PROMOTION 2015

***1^{er} Centre de Formation des Apprentis de
Guadeloupe***

Adresser toute correspondance à Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Etablissement public créé par décret N°73 – 410 du 23.03.1973
Adresse : 30 boulevard Félix EBOUE – 97100 BASSE-TERRE GUADELOUPE
Tél : 05 90 80 23 33 Fax : 05 90 80 08 93

❖ **DESCRIPTION :**

Comme chaque année, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Guadeloupe souhaite à travers la CEREMONIE DE REMISE DES RECOMPENSES, mettre en avant les apprentis du CFA de l'URMA.

Au cours de cette manifestation ce sont :


🎨 191 apprentis qui seront honorés par la présence des acteurs de la formation professionnelle et récompensés par la collectivité régionale qui depuis plusieurs années offre aux diplômés de CFA un « chèque-permis de conduire » d'une valeur de 800,00 €.

🎨 3 niveaux de formation :

- un **C**ertificat d'**A**ptitude **P**rofessionnel (**CAP**),
- un **B**revet **P**rofessionnel (BP)
- ou, une **M**ention **C**omplémentaire.

🎨 17 métiers

- la coiffure,
- l'esthétique,
- la cuisine,
- la restauration,
- le commerce multi-services,
- la pâtisserie,
- la boulangerie,
- la réparation et la peinture en carrosserie,
- la maintenance de véhicules automobiles,
- la serrurerie,
- la menuiserie,
- la charpente,
- la maçonnerie,
- l'électricité,
- l'installation sanitaire
- et la peinture en bâtiment

 2 types de public :

- Apprentis de 16 à 25 ans qui ont validé leur diplôme dans le cadre de leur contrat d'apprentissage
- Stagiaires de la formation professionnelle, qui ont bénéficié d'une formation individualisée grâce à l'ingénierie pédagogique développée par le CFA de l'URMA qui s'engage dans la mixité des publics (apprentis et stagiaires de la formation professionnelle dans une même session de formation).

❖ **UN TAUX DE REUSSITE HISTORIQUE :**

Taux d'historique car c'est la première fois que le CFA de l'URMA dépasse la barre des 70 % de réussite.

En 1990 le taux de réussite s'élevait à 23 % et au cours des six dernières années il oscillait autour de 60 %.

Taux de réussite Global en 2015: 73,4 % (sources rectorat)

- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) : 73,1 % de réussite
- Mention Complémentaire (MC) : 85,7% de réussite
- Brevet Professionnel (BP) : 73,7 % de réussite

Ce saut de performance s'explique par :

- Une meilleure orientation des jeunes en partenariat avec les acteurs institutionnels de l'orientation (CIO, Mission locale, Cité des métiers...);
- Un plan de formation renforcé en partenariat avec le GIP DAIFI (Rectorat) et le Conseil Régional ;
- Des innovations pédagogiques comme la mise en place de l'espace numérique de travail qui permet de dématérialiser les outils de la formation en alternance ;
- Un programme d'activités pédagogiques, culturelles, éducatives et sportives dense ;
- La multiplication des réunions pédagogiques afin de développer, la mixité des publics, la pédagogie différenciée et individualisée
-

❖ **MANIFESTATION IMPORTANTE POUR LA PROMOTION DE CETTE VOIE D'INSERTION PROFESSIONNELLE :**

La situation sociale de la jeunesse guadeloupéenne reste difficile : 57,6 % des jeunes actifs âgés de 15 à 24 ans sont au chômage, et 45,9% des jeunes actifs de moins de 30 ans le sont également (*selon « l'enquête emploi » de l'INSEE du 2^{ème} trimestre 2012*).

Le diplôme et la formation professionnelle sont aujourd'hui les principales armes pour lutter contre ce fléau qui frappe notre jeunesse.

Promouvoir la réussite des apprentis c'est donc promouvoir la formation professionnelle et valoriser l'alternance qui offre à la fois un emploi et une formation à notre jeunesse.

Le CFA de l'URMA c'est en Décembre 2014 :

- 706 apprentis sur les 1441 que compte le département ; soit un apprenti sur deux ;
- 73 groupes de formations ;
- Un taux de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle de près de 80%.

❖ **Lieu :** Amphithéâtre de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat, Cité de la Connaissance – Desmarais 97 100 Basse-Terre

❖ **Date :** Mercredi 23 Septembre 2015

❖ **Horaire :** 15H00 à 17H30

REMISE DE RECOMPENSES DES ETUDIANTS DES METIERS DE L'URMA

23 Septembre 2015



DEROULE

15h : Accueil des invités (étudiants, Maîtres d'apprentissage, parents, officiels) et placement des apprentis par section (4 groupes : Métiers de bouche, de services, du Bâtiment, de l'automobile).

Officiels aux 1ers rangs.

15H25 : Allocution du directeur du CFA de l'URMA

15h35 : Allocution du parrain de la promotion

15h45 : Allocution président CMAR Guadeloupe

15h55 : Allocution du représentant du rectorat

16h05 : Allocution du représentant de la Région

16h15 : Allocution du représentant de l'Etat

16h30 : Remise (appel par filière)

- Du chèque cadeau de la Région par le représentant du CR
- De l'écharpe de la promotion 2015 par le Président de la CMAR
- Photo de groupe

17H30 : Remerciement du Président de la CMAR et invitation à passer au Cocktail réalisé par les apprentis du CFA de l'URMA

17H45: Cocktail

Adresser toute correspondance à Monsieur le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Etablissement public crée par décret N°73 – 410 du 23.03.1973
Adresse : 30 boulevard Félix EBOUE – 97100 BASSE-TERRE GUADELOUPE
Tél : 05 90 80 23 33 Fax : 05 90 80 08 93